

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017

Date & lieu : Jeudi 14 septembre 2017 au centre des congrès, Les Diablerets

Nombre de membres présent(e)s : 23 personnes

La séance est ouverte par le Président, Serge RUDAZ, à 10h40

L'ordre du jour est le suivant:

1. Bienvenue
2. Acceptation du PV de l'assemblée générale 2016
3. Rapport
 - a. Rapport du président
 - b. Rapport du trésorier et de la fiduciaire
 - c. Rapport des vérificateurs des comptes
 - d. Approbation des différents rapports
4. Cours de formation
5. Divers

1- Bienvenue

2 - Acceptation du PV de l'Assemblée générale 2015

Le PV de l'Assemblée Générale 2016 est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

3 – Rapports

a- Rapport du président

Lors de l'AG 2015, votre comité a été élu pour trois ans. Il est donc actuellement constitué de

Vice-Présidents :

Dr Patrick EDDER - Service de Protection de la Consommation

Prof. Jean-Luc WOLFENDER - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève

Secrétaire // Dr Lucie DUBUGNON - Institut de Chimie Clinique

Trésorier // Dr Pascal MIEVILLE - Service RMN Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL

Responsable Formation // Dr Davy GUILLARME - Section des Sciences Pharmaceutiques - Université de Genève

Prof. Aurélien THOMAS - Unit of Toxicology, CURML

Dr Olivier GOLAZ - Service de médecine de laboratoire – responsable du Site internet

Le comité du ccCTA s'est réuni 7 fois au cours de la période 2016 – 2017, soit à Genève, soit à Lausanne ou notre secrétaire Lucie Dubugnon a eu la gentillesse de nous accueillir, soit via des conférences téléphoniques.

Les points suivants ont notamment été abordés :

Pour la promotion de notre association et l'amélioration de sa visibilité, notre association s'est associée à plusieurs événements d'importance.

Le premier est le congrès SEP qui s'est organisé à Paris du 28 au 30 mars 2017, en collaboration avec nos amis de l'AFSEP.

Le second a pris la forme d'une conférence Grand Public 2017 ayant eu lieu le 19 juin 2017 à 17h30 à Changins, en collaboration avec la Haute Ecole Viticole de Changins. Nous avons été accueillis chaleureusement par son directeur, Monsieur Conrad BRIGUET, et son équipe. Cette soirée commune a été l'occasion de joindre les plaisirs analytiques à ceux du palais en faisant découvrir au public les vins et une de leurs faces cachées, via l'analyse des pesticides. Deux conférences ont été proposées à un public attentif, et j'avoue que j'étais très heureux que Patrick EDDER porte cette conférence et ait pu transmettre des informations solides au public présent. Comme le thème s'y prêtait, nous avons pu tous échanger autour d'un buffet achalandé par nos soins et les délicieux crus de l'école de Changins, certifiés comme de bien entendu absent de pesticides (pour les sulfates, j'avoue avoir un doute à l'écoute de l'orateur local...)

Afin de poursuivre l'effort de visibilité entrepris lors de ces dernières années avec les sociétés poursuivant des buts similaires au notre, un partenariat a été établi avec la Société Française de Toxicologie Analytique (SFTA). Lors de ce congrès avec lequel le ccCTA sera partenaire pour la 3ème fois, nous avons été chargés d'organiser une après-midi de conférences scientifiques autour de thématiques qui pourront mettre en évidence les compétences de certains de nos collègues et de notre région.

Nous espérons ainsi aborder des thèmes complémentaires qui ont permis de démontrer à nos collègues français et autres le dynamisme existant au sein de notre association et de l'arc lémanique. De nombreux détails restent encore à régler et nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ce dossier qui constitue l'action principale de visibilité de l'année 2018.

Concernant les cours de formations, de nouveaux cours ont été proposés cette année et ont déjà rencontré leur public, je laisse Davy nous brosser le bilan de cette année écoulée dans son rapport d'activité et tiens déjà à le remercier vivement pour son implication ainsi que Véronique HAUSER HALDI, qui gère les inscriptions et l'organisation des cours.

Les cours de formation ont été à nouveau discutés cette période en conséquence de la dénonciation de l'accord qui nous liait avec la DAC. La DAC a ainsi poursuivi son offre de cours en langue française en Suisse romande, ceux-ci se positionnent clairement sur le marché des formations déjà proposée par le ccCTA.

Le comité reste persuadé que la qualité et la diversité des cours proposés par nos enseignants continuera à trouver son public qui semble rester fidèle après ces nombreuses années.

J'en profite pour remercier tous les enseignants qui font de ces formations un succès régulier et la principale source de financement de notre association. J'en profite également pour remercier nos nouveaux formateurs, qui désormais nous accompagnent et je l'espère pour de nombreuses années.

Comme chaque année, le comité a évalué les demandes de subventions qui lui ont été transmises. Cette année, plusieurs subventions ont été ainsi accordées :

Meeting « SEP » : prix pour posters et présentations

Meeting « Chimométrie » : prix pour la meilleure communication junior^[1]_{SEP}

Le comité a également accordé de nombreuses subventions pour des participations à des meetings pour des doctorants et post-doc.

Les travaux présentés à l'aide du soutien de notre association sont à disposition pour consultation dans les archives du site web. On remercierez chaleureusement le travail d'Olivier GOLAZ, en collaboration avec Aurélien THOMAS qui nous ont permis de disposer d'un site totalement repensé.

Le comité a également accepté de faire un effort particulier dans le soutien aux Jeunes chercheurs en perspective du congrès ISC 2018 qui se tiendra à Cannes l'année prochain. Cet événement majeur dans le domaine des sciences séparatives sera en effet organisé par notre collègue et amis, Jean-Luc VEUTHEY l'un des pères fondateurs de notre association en collaboration avec Didier THIEBAULT et Valérie PICHON de l'ESPCI, tous deux bien connus pour avoir été orateurs lors de précédentes journées scientifiques.

Je passe maintenant la parole à AT, qui en absence de notre cher Pascal MIEVILLE va présenter les comptes de notre association.

b- Rapport du trésorier et de la fiduciaire

Le trésorier Pascal MIEVILLE est excusé et le rapport des comptes est présenté par Aurélien THOMAS.

Le compte de pertes et profits compare l'état des charges et des revenus pour une période comptable. Nous observons un très léger recul du montant des cotisations des membres qui s'explique par le fait qu'en 2015 nous avons récupéré passablement de coti en retard de 2014 grâce à l'introduction du nouveau système de facturation. De manière générale on observe que les cotisations apportent ces dernières années entre 40 et 60% des finances du ccCTA. Elles sont donc essentielles et n'ont pas été augmentées depuis très longtemps.

En ce qui concerne les journées scientifiques (sponsoring et inscriptions) nous avons observé d'importantes augmentations en 2017 dues à l'attrait particulier du 20ème et également à l'augmentation du montant de la finance de sponsoring à 1300 CHF. De même, les charges liées à l'organisation des JS montrent une nette augmentation principalement due à l'augmentation du nombre de participants et couvrent les frais spéciaux alloués à la mise en œuvre des commémorations du 20ème.

Il avait été prévu que cette année soit légèrement déficitaire en raison de l'organisation du 20ème, soit au final -3729 CHF sans compter l'apport des cours. Ce qui est complètement acceptable à la vue de nos finances. Mais étant donné que nos cours ont très bien fonctionnés : +11583 CHF (+4.6 kCHF par rapport à 2015), l'année se termine sur un résultat positif de +7854 CHF qui vient s'ajouter à la fortune du ccCTA.

Résultat des cours : nous avons eu une nette augmentation des inscriptions et entrées. L'augmentation des charges d'organisation et d'enseignement est directement liée à l'augmentation du nombre de cours donnés. Le tout est en forte augmentation.

Au bilan, nous avons une petite diminution du compte courant à cause d'un transfert de 10 kCHF vers un compte Deposito, et une augmentation continue des fonds propres et ce malgré l'organisation du 20ème.

Les attributions et créations de fonds sont des opérations essentiellement formelles (écritures comptables) qui permettent de voir l'usage des fonds propres en lien avec les différentes activités au cours du temps. Les fonds ne font pas partie du capital car viennent en tant que passif et donc en négatif des fonds propres. Cela permet d'éviter de surévaluer le capital du ccCTA.

Il est essentiel que ces montants soient validés par l'AG car ces fonds servent de budget de fonctionnement 2017 ainsi que d'autorisation de dépenses pour le comité.

Proposition de création de fonds : les JS étant par nature déficitaires (action de promotion de la chimie analytique) cela permet ainsi de sortir cette dépense systématique du capital ccCTA. En outre cela permet dans une mesure raisonnable et contrôlée de subventionner d'autres congrès comme cela nous a déjà été demandé à plusieurs reprises.

Le trésorier remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail assidu et essentiel ainsi que la fiduciaire ROUBATY pour son excellent travail et support.

La comptabilité a effectué un passage réussi au 15.8.2017 aux nouvelles normes ISO20022. Il n'y a pas de frais engendrés car le logiciel gratuit ESR utilisé est encore fonctionnel.

Il n'en reste pas moins que la charge de travail pour le trésorier est considérable. En période de cours et de cotisation, cela représente largement un 20%. Le trésorier demande la possibilité d'augmenter les services de soutien du fiduciaire pour réaliser une partie importante des opérations courantes dès le 1.1.2018 selon les offres reçues de la part de la fiduciaire.

c- Rapport des vérificateurs des comptes

Christian STAUB lit le rapport des vérificateurs des comptes qui recommandent d'approuver les comptes présentés pour 2016.

Le président remercie les vérificateurs des comptes (Sandra VARGAS et Christian STAUB).

d- Discussion et approbation des différents rapports

Les rapports du président, des comptes, et du vérificateur des comptes sont acceptés à l'unanimité.

Le budget pour la sous-traitance à la fiduciaire ROUBATY est également accepté à l'unanimité.

4- Cours de formation

Le bilan des cours 2017 est présenté par Davy GUILLARME.

Pour l'année 2017, il y a eu 123 inscrits aux cours ccCTA, c'est-à-dire plus qu'en 2015 et 2016 où il y avait eu respectivement 73 et 108 participants. Cette année, le nombre moyen de participants par cours a été de 6 participants.

Ce nombre élevé est lié à deux facteurs : 1 personne du chômage a suivi tous les cours ccCTA, et le cours d'introduction à la LC-MS a été dédoublé (21 participants !).

Cette année, une grande majorité des cours ont eu lieu à la Longeraie, à Morges, le cadre semble avoir été apprécié des participants et l'endroit sera donc choisi de nouveau pour les cours en 2018.

Au total, seuls 3 cours sur 20 ont dû être annulés faute de participants (cours sur l'analyse des composés volatils donné par Vincent VARLET et les 2 cours de RMN donnés par Pascal MIEVILLE). Deux cours ont été lancés avec seulement trois participants (analyse de protéines par Davy GUILLARME, qui est un nouveau cours, et électrophorèse capillaire donné par Julie SCHAPPLER et Serge RUDAZ). Bien sûr, pour ces cours à 3 participants, le salaire des enseignants a été réduit, pour que le ccCTA ne perde pas d'argent, comme discuté l'année passée.

Les cours ayant bien fonctionné sont ceux de LC-MS donnés par Gaëtan GLAUSER : introduction à la LC-MS a été fait deux fois et il y a eu en tout 21 participants (session de 11 participants maximum). Le cours MS niveau plus avancé a rassemblé aussi 10 participants (et déjà 3 personnes sont sur liste d'attente pour l'année prochaine). Les cours introduction à la LC (Davy GUILLARME), troubleshooting en GC (Denis ROUSSEIL) et préparation d'échantillon liquide (Julie SCHAPPLER et Serge RUDAZ) ont tous bien fonctionné avec 9 participants !

Pour 2018, il y aura 2 cours de moins au catalogue (RMN1 et RMN2), qui n'ont encore jamais eu lieu depuis qu'ils sont au catalogue (maximum 1 inscription par an). Nous avons donc décidé de les enlever, après discussion avec le formateur, Pascal MIEVILLE. Il y aura deux nouveaux cours (HPTLC, CCM à haute performance), donné par Pierre BERNARD SAVARY, qui donnera donc ses premiers cours de formation au ccCTA en 2018 et Toxicologie niveau 2 coordonné par Marc AUGSBURGER et pour lequel d'autres intervenants participeront afin d'élargir la thématique.

Les cours de CE et SFC auront lieu 1 année sur 2, car ces techniques de niche ne rassemblent pas assez d'utilisateurs pour que ces cours fonctionnent tous les ans. SFC aura donc lieu en 2018 et CE en 2019. En 2019, on espérera aussi avoir le retour des cours de GC-MS niveaux 2 et 3 (analyse qualitative et quantitative, et troubleshooting).

Pour 2018, tous les cours auront lieu entre début mars et fin mai. J'espère que vous serez très nombreux à vous y inscrire. Vous pouvez distribuer des flyers autour de vous. Bien entendu, toutes les idées sont les bienvenues et si vous avez des demandes particulières ou autres, n'hésitez pas à en faire part lors de cette assemblée générale ou sinon, vous pouvez écrire directement un email à Davy GUILLARME.

Serge RUDAZ remercie Davy GUILLARME pour son excellent travail.

5- Divers

Denis ROUSSEIL demande si le ccCTA reviendra au salon Lab Innovation à Lausanne. Nous attendons des nouvelles de leur part, s'ils nous sollicitent à nouveau. En 2017, Lausanne reçoit l'ILMAC. L'ILMAC a choisi comme partenaire la société suisse de chimie. Le ccCTA ne se positionne pas aussi largement que la SSC, et donc admet qu'il n'ait pas été sollicité.

La séance est levée à 11h40

Lausanne, le 30.10.17

Lucie DUBUGNON